

# Chapellenie Notre-Dame



La Fraternité Saint-Pierre au sein de la  
paroisse Saint-Guillaume de Bourges

[fsspbourges.fr](http://fsspbourges.fr)

N° 73 – Novembre 2022

« Les hommes, n'ayant pu remédier à la mort, à la misère et à l'ignorance, ont résolu, pour vivre heureux, de ne pas y penser »

Blaise Pascal, Pensées 98

En novembre, la commémoration de nos fidèles défunts fixe nos pensées sur le grand mystère de la mort qui nous attend et nous consterne.

Karl Marx, Frédéric Engels et tant d'autres, n'ont apparemment pas le moindre doute sur la disparition radicale et totale de l'existence personnelle, après la mort biologique. Mais qui leur a donné cette assurance ? Il faut bien le dire : leurs idées, rien d'autre que leurs idées préconçues. La science peut progresser autant qu'elle le voudra, le mystère de la mort et de l'au-delà restera entier.

La raison, justement, qu'ils invoquent à l'appui de leurs idées préconçues, est une faculté de l'âme, avec la volonté libre. Cette âme est spirituelle : elle est une substance indépendante de la matière, qui a son action propre, qui peut exister en dehors du corps et, par conséquent, lui survivre. L'observation nous montre en effet qu'il y a en nous deux sortes de phénomènes : les phénomènes *physiologiques* et les phénomènes *psychologiques*. Or comme ces phénomènes sont de nature différente, ils ne peuvent provenir du même principe. Il faut donc en déduire deux principes différents dans l'homme, l'un qui explique les faits physiologiques : c'est le corps ; l'autre qui explique les faits psychologiques : c'est l'âme.

Lorsque ces deux principes se sépareront, ce sera la fin ici-bas. Il est impossible de saisir le moment précis de la mort. C'est comme pour le sommeil : il est impossible de savoir quand on s'endort. La mort vient soudainement, à l'improviste. « *Veillez car vous ne saurez ni le jour ni l'heure* ». Le Christ dit aussi : « *Je viendrai comme un voleur* ». Saint Grégoire le Grand l'explique ainsi : « *Notre Seigneur a voulu que cette dernière heure nous fut inconnue, afin qu'on put toujours la craindre, et que, ne pouvant la prévoir avec certitude, on s'y préparât sans cesse* ». Il faut donc s'y préparer, par une vie chrétienne

authentique, et par la prière. Il faut demander la grâce de la bonne mort, une mort à laquelle on aura eu le temps de préparer son âme.

Il est bon de se rappeler de temps en temps que « *le but de cette vie c'est de préparer l'autre* ». L'amour du Bon Dieu et le zèle de la perfection n'ont-ils pas suffi à me décider de suivre une retraite spirituelle ? Que la crainte de la mort et du jugement m'y pousse alors, comme elle a poussé le grand saint Jérôme à vivre 30 ans dans la retraite de la grotte de Bethléem parce qu'il « craignait l'enfer ».

*« O Jésus, vous êtes notre guide et notre chemin jusqu'aux cieux ; soyez le but désiré de nos cœurs ; soyez notre joie parmi les larmes, et la douce récompense de notre vie »* (Hymne de l'Ascension).

Abbé Jean-Antoine Kegelin

## Agenda et annonces

**2 novembre**, commémoration des fidèles défunts, messes lues à 7h (suivie d'un café) et 9h ; messe chantée à 18h30.

**MARCHES DE NOËL** : ventes de charité au profit de l'école ND-de-l'Espérance samedi 19 novembre dans ses murs (238 avenue de saint-Amand à Trouy) et dimanche 20 novembre après la messe de 10h30 au profit de votre chapellenie.

**13<sup>E</sup> VEILLÉE DE PRIÈRE INTERNATIONALE POUR LA VIE** : **Samedi 26 novembre de 20h30 à 22h30 à l'église**. Temps d'adoration devant le Saint Sacrement animé par la lecture de méditations et des chants. L'Avent est « un instant propice pour invoquer la protection divine sur chaque être humain appelé à l'existence ». (B. XVI)

## Catéchisme & Formation

**Pas de catéchisme pour les primaires et collégiens les 22 et 23 novembre !**  
(l'abbé Kegelin en retraite)

**Groupe lycéens** : le vendredi de 20h à 22h. Rdv le 25 novembre.

**Groupe étudiants et jeunes pros** : une fois par mois, le mercredi de 20h à 23h. Rdv le 16 novembre.

**Conférences pour adultes** : un lundi par mois, 20h30. Rdv le 14 novembre.

# Carnet de famille

**Rappel à Dieu** : Jean-Baptiste LARCHER (6 octobre)

**Baptême** : Louis JANICOT (16 octobre)

## Indulgences pour les fidèles défunts

Une indulgence plénière, applicable seulement aux âmes du Purgatoire, est accordée au fidèle qui :

- 1) entre le 1er et le 8 novembre, visite un cimetière et prie pour les défunts
- 2) le 2 novembre, visite pieusement une église et y récite le Pater et le Credo.

Rappels : L'indulgence est la remise (plénière ou partielle) devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés déjà effacés quant à la faute par la confession, que le fidèle, bien disposé et à certaines conditions déterminées, reçoit par l'intervention de l'Eglise. Il revient en effet à l'Eglise, en tant que ministre de la rédemption, de distribuer et d'appliquer avec autorité le trésor des satisfactions du Christ et des saints.

Pour gagner une indulgence plénière (une seule par jour), en plus de l'état de grâce et d'exclure toute affection au péché, même véniel, il est requis d'accomplir l'œuvre indulgenciée et de remplir les trois conditions suivantes : confession sacramentelle (8 jours avant ou 8 jours après), communion eucharistique, prières aux intentions du Souverain Pontife (par exemple un Pater et un Ave).

## Horaires

|                 | Messes                                                               | Confessions                 |
|-----------------|----------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| <b>Dimanche</b> | 9h : messe lue<br>10h30 : Grand'messe,<br>précédée du chapelet à 10h | de 10h à 10h30              |
| Lundi           | 18h30                                                                | de 18h à 18h30              |
| Mardi           | 9h                                                                   | après la messe, sur demande |
| Mercredi        | 18h30                                                                | de 18h à 18h30              |
| Jeudi           | 9h                                                                   | après la messe, sur demande |
| Vendredi        | 18h30, précédée de<br>l'adoration du St-<br>Sacrement à 17h30        | Pendant l'adoration         |
| Samedi          | 9h, suivie du chapelet                                               | après la messe, sur demande |

**Honoraires de messes** : messe : 18 €\* - neuvaine : 180 €\* - trentain : 595 €\*

\*Par décision de la Conférence des Evêques de France au 1er janvier 2020

# Calendrier liturgique

|             |                                              |             |                                              |
|-------------|----------------------------------------------|-------------|----------------------------------------------|
| M 1         | Toussaint                                    | Me 16       | Sainte Gertrude                              |
| Me 2        | Commém. des Fidèles Défunts                  | J 17        | Saint Grégoire le Thaumaturge                |
| J 3         | de la Férie                                  | V 18        | Dédic. Basil. Sts-Pierre et Paul             |
| V 4         | Saint Charles Borromée                       | S 19        | Sainte Elisabeth de Hongrie                  |
| S 5         | de la Sainte Vierge                          | <b>D 20</b> | <b>24<sup>e</sup> Dimanche ap. Pentecôte</b> |
| <b>D 6</b>  | <b>22<sup>e</sup> Dimanche ap. Pentecôte</b> | L 21        | Présentation de la sainte                    |
| L 7         | de la Férie                                  | M 22        | Sainte Cécile                                |
| M 8         | de la Férie                                  | Me 23       | Saint Clément 1 <sup>er</sup>                |
| Me 9        | Saint Ursin                                  | J 24        | Saint Jean de la Croix                       |
| J 10        | Saint André Avellino                         | V 25        | Sainte Catherine                             |
| V 11        | Saint Martin, évêque                         | S 26        | Saint Sylvestre                              |
| S 12        | Saint Martin 1 <sup>er</sup>                 | <b>D 27</b> | <b>1<sup>er</sup> Dimanche de l'Avent</b>    |
| <b>D 13</b> | <b>23<sup>e</sup> Dimanche ap. Pentecôte</b> | L 28        | de la Férie                                  |
| L 14        | Saint Josaphat                               | M 29        | de la Férie                                  |
| M 15        | Saint Albert le Grand                        | Me 30       | Saint André Apôtre                           |

**Chapelet** : à Notre-Dame, chaque samedi après la messe de 9h et le dimanche à 10h avant la messe.

**Confraternité Saint-Pierre** : elle regroupe les fidèles catholiques désireux de soutenir par la prière la sanctification personnelle et le rayonnement apostolique des prêtres de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre. Renseignements et inscription : table de presse de l'église ou <http://www.confraternite.fr>

## Contact

**Abbé Jean-Antoine Kegelin, FSSP**

07 77 92 86 32 / 09 87 77 61 13

[jakegelin@yahoo.fr](mailto:jakegelin@yahoo.fr)

**Abbé Louis Le Morvan, FSSP**

06 52 87 85 10

[louislemorvan@gmail.com](mailto:louislemorvan@gmail.com)

Maison Sainte-Solange

5, rue Macdonald - 18000 Bourges

**Chanoine Stéphane Quessard, curé de la paroisse St-Guillaume**

02 48 24 07 93 (secrétariat)